

SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF

Procès-verbal de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec, tenue le mercredi 18 novembre 2009, à 11 h 15, à l'hôtel de ville de Québec, 2 rue des Jardins, Québec.

Sont présents: M. le maire Régis Labeaume, président
M. Richard Côté, vice-président
M. François Picard, vice-président
M. Simon Brouard
Mme Geneviève Hamelin
M. Sylvain Légaré
Mme Julie Lemieux
Mme Michelle Morin-Doyle
Mme Marie-Josée Savard

Assistent
également: M. Alain Marcoux, directeur général
Mme Suzanne Canac Marquis, directrice générale adjointe
M. Alain Thériault, directeur général adjoint
Me Sylvain Ouellet, greffier

Monsieur le maire Régis Labeaume préside la séance.

CE-2009-2212 Ouverture de la rue Vachon et de l'avenue Royale, situées sur le lot 3 738 881 et de la rue Vachon, située sur le lot 3 738 880, tous du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - AJ2009-088 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture :

- de la rue Vachon et de l'avenue Royale, situées sur le lot 3 738 881;
- de la rue Vachon, située sur le lot 3 738 880;

tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2213 Ouverture de la rue Chanteclerc, située sur le lot 4 205 750 et des rues du Corail et de la Crémaillère, situées sur le lot 4 205 782, tous du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AJ2009-093 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture des rues suivantes :

- la rue Chanteclerc, située sur le lot 4 205 750;
- les rues du Corail et de la Crémaillère, situées sur le lot 4 205 782;

tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2214 Ouverture de la rue du Chef, située sur le lot 4 211 643 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AJ2009-094 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue du Chef, située sur le lot 4 211 643 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2215 Ouverture de la côte de Cap-Rouge, située sur les lots 4 293 224 et 4 396 628 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AJ2009-096 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la côte de Cap-Rouge, située sur les lots 4 293 224 et 4 396 628 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2216 Ouverture du boulevard Auclair, situé sur le lot 4 148 798 et de la rue Paul-Dutil, située sur le lot 4 148 797, tous du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AJ2009-098 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture :

- du boulevard Auclair, situé sur le lot 4 148 798;
- de la rue Paul-Dutil, située sur le lot 4 148 797;

tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2217 Ouverture de la rue Athéna et de la rue de l'Arpège, situées sur le lot 4 197 055 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AJ2009-099 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue Athéna et de la rue de l'Arpège, situées sur le lot 4 197 055 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2218 Ouverture de la rue de Bar-le-Duc, située sur le lot 4 223 113 du cadastre du Québec - Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AJ2009-100 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue de Bar-le-Duc, située sur le lot 4 223 113 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2219 Ouverture de la rue Larche, située sur le lot 2 861 839 du cadastre du Québec - Arrondissement des Rivières - AJ2009-101 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue Larche, située sur le lot 2 861 839 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2220 Ouverture de la rue Sophia-Melvin et de la rue Cliche, situées sur le lot 4 046 138 du cadastre du Québec - Arrondissement de Charlesbourg - AJ2009-102 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue Sophia-Melvin et de la rue Cliche, situées sur le lot 4 046 138 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2221 Ouverture de l'avenue Holland, située sur le lot 4 364 586 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AJ2009-103 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de l'avenue Holland, située sur le lot 4 364 586 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2222 Ouverture de la rue de la Cadence, située sur le lot 4 237 573 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Haute-Saint-Charles - AJ2009-104 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue de la Cadence, située sur le lot 4 237 573 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2223 Ouverture de la rue du Calvados, située sur le lot 4 284 879 du cadastre du Québec - Arrondissement de Charlesbourg - AJ2009-106 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue du Calvados, située sur le lot 4 284 879 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2224 Ouverture du boulevard Henri-Bourassa, situé sur le lot 4 183 288 du cadastre du Québec - Arrondissement de Charlesbourg - AJ2009-107 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture du boulevard Henri-Bourassa, situé sur le lot 4 183 288 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2225 Affectation, au domaine privé de la Ville, du lot 1 696 874 du cadastre du Québec, relative à un échange de terrains entre « Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada » et la Ville de Québec - Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge - AJ2009-110 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'affecter, au domaine privé de la Ville, le lot 1 696 874 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de mille-cent-vingt-six mètres carrés et trois dixièmes (1 126,3 m²).

CE-2009-2226 Ouverture de la 1^{re} Avenue, située sur le lot 3 611 058 du cadastre du Québec - Arrondissement de Charlesbourg - AJ2009-111 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la 1^{re} Avenue, située sur le lot 3 611 058 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2227 Ouverture de la rue Élise, située sur le lot 1 614 771 du cadastre du Québec - Arrondissement de Charlesbourg - AJ2009-112 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue Élise, située sur le lot 1 614 771 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2228 Ouverture de la rue de l'Espinay, située sur le lot 4 015 876 du cadastre du Québec - Arrondissement de La Cité-Limoilou - AJ2009-114 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue de l'Espinay, située sur le lot 4 015 876 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2229 Ouverture des rues Voltaire et Jack-Kerouac, situées sur le lot 3 705 933 du cadastre du Québec - Arrondissement des Rivières - AJ2009-119 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture des rues Voltaire et Jack-Kerouac, situées sur le lot 3 705 933 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2230 Ouverture de la rue de la Parmentière, située sur le lot 3 664 834 du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - AJ2009-120 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue de la Parmentière, située sur le lot 3 664 834 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2231 Ouverture de la rue Janequin, située sur le lot 3 685 895, de la rue Baudrier, située sur le lot 3 685 902 et de la rue du Villonet, située sur les lots 3 741 867 et 3 741 881, tous du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - AJ2009-121 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture des rues suivantes :

- la rue Janequin, située sur le lot 3 685 895;
- la rue Baudrier, située sur le lot 3 685 902;
- la rue Villonet, située sur les lots 3 741 867 et 3 741 881;

tous du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2232 Ouverture de la rue Blanche-Lamontagne, située sur le lot 3 705 163 du cadastre du Québec - Arrondissement de Beauport - AJ2009-124 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue Blanche-Lamontagne, située sur le lot 3 705 163 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2233 Ouverture de la rue Alésia, située sur le lot 3 987 046 du cadastre du Québec - Arrondissement des Rivières - AJ2009-125 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'ordonner l'ouverture de la rue Alésia, située sur le lot 3 987 046 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec.

CE-2009-2234 Dépôt des listes de contrats des mois de septembre et d'octobre 2009 - AP2009-659 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville de prendre acte :

- de la liste des contrats de 25 000 \$ et plus, sous forme de bons de commande, pour la période des mois de septembre et d'octobre 2009;
- de la liste des contrats de plus de 2 000 \$, totalisant plus de 25 000 \$, émis à un même fournisseur, sous forme de bons de commande et demandes de paiement, pour la période du 1^{er} janvier au 31 octobre 2009;

et de demander que ces listes soient déposées au conseil de la ville, conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

CE-2009-2235 Mise à jour de la grille de prix de vente des immeubles industriels municipaux - DE2009-128 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'approuver la nouvelle grille de prix de vente des immeubles industriels municipaux, telle qu'elle est proposée et dont copie est jointe en annexe 2 au sommaire décisionnel.

CE-2009-2236 Adoption du calendrier 2010 des séances du conseil de la ville - GA2009-013 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'adopter le calendrier 2010 des séances du conseil de la ville, tel que joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2237 Fermeture d'une partie des rues des Acadiens et des Madelinots et affectation, au domaine privé de la Ville, du lot 1 619 544 et d'une partie du lot 1 619 546 du cadastre du Québec et échange des lots 1 738 751, 1 619 544 et d'une partie du lot 1 619 546 du cadastre du Québec (Ville), contre le lot 4 269 368 du cadastre du Québec (Promotions immobilières Allégro inc.) - Arrondissement de Charlesbourg - GI2009-139 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville :

- 1° d'autoriser la fermeture d'une partie des rues des Acadiens (lot 1 619 544) et des Madelinots (partie du lot 1 619 546) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie approximative de six-cent-quatre-vingt-quinze mètres carrés et deux dixièmes (695,2 m²), conformément au plan joint en annexe au sommaire décisionnel et de les affecter au domaine privé de la Ville;
- 2° d'approprier un montant de 12 694,98 \$ incluant les taxes, à même le fonds pour parcs et terrains de jeux (ensemble de la ville), cette somme comprend la soulte de 8 800 \$ plus les taxes, sur la valeur de l'immeuble reçu en échange.

Il est également résolu que le comité exécutif :

- 1° conditionnellement à l'affectation au domaine privé de la Ville du lot et de la partie du lot mentionnés au premier paragraphe, autorise l'échange de terrains en vertu duquel « Promotions immobilières Allégro inc. » cède, à la Ville, le lot 4 269 368 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de deux-mille-six-cent-quatre-vingt-dix-huit mètres carrés et quatre dixièmes (2 698,4 m²), conformément au plan accompagnant la promesse d'échange joint en annexe audit sommaire;
- 2° en contrepartie, la Ville cède, à « Promotions immobilières Allégro inc. », les lots 1 738 751, 1 614 544 et une partie du lot 1 619 546 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de deux-mille-quatre-cent-soixante-et-un mètres carrés et huit dixièmes (2 461,8 m²) et verse une soulte de 8 800 \$ excluant les taxes, selon des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées à la promesse d'échange, notamment l'établissement d'une servitude de voirie, en faveur de la Ville de Québec, sur le lot 1 619 544 et une partie du lot 1 619 546 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec;

CE-2009-2238 Vente du lot 3 614 775 du cadastre du Québec, situé au 1911-1913, avenue Saint-Ulric - Arrondissement de Beauport - GI2009-163 (Ra-1505)

Il est résolu que le comité exécutif recommande au conseil de la ville d'autoriser la vente, à monsieur Herman St-Gelais, pour un montant de 127 779,49 \$ plus les taxes si applicables, d'un immeuble avec bâtiment ci-dessus construit, connu et désigné comme étant le lot 3 614 775 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec, d'une superficie de quatre-cent-soixante-quatre mètres carrés et quatre dixièmes (464,4 m²), situé au 1911-1913, avenue Saint-Ulric dans l'arrondissement de Beauport, tel que montré au plan joint en annexe au sommaire décisionnel.

Cette transaction est consentie à des conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au devis de soumission et au formulaire de soumission présenté par l'adjudicataire, le tout annexé audit sommaire.

Le solde à payer est de 118 279,49 \$ excluant les taxes si applicables, compte tenu d'un acompte de 9 500 \$ versé lors du dépôt de la soumission.

CE-2009-2239 Mandat au Service des affaires juridiques d'entreprendre les procédures judiciaires devant la Cour supérieure, en vue de faire cesser les travaux entrepris illégalement dans le projet de développement connu sous le nom du Domaine de la Rivière des Roches (comprenant notamment les lots 1 280 827, 1 280 868, 1 282 218, 2 705 626, 3 933 912, 3 933 913, 3 933 914, 3 933 915, 4 115 831, du cadastre du Québec) - AJ2009-130

Il est résolu que le comité exécutif autorise le Service des affaires juridiques à entreprendre toute procédure judiciaire utile devant la Cour supérieure, en vue de faire cesser le plus tôt possible les travaux entrepris illégalement dans le projet de développement connu sous le nom du Domaine de la Rivière des Roches (comprenant notamment les lots 1 280 827, 1 280 868, 1 282 218, 2 705 626, 3 933 912, 3 933 913, 3 933 914, 3 933 915, 4 115 831, du cadastre du Québec, circonscription foncière de Québec), y incluant les procédures en injonction intérimaire, interlocutoire et permanente.

CE-2009-2240 Adjudication d'un contrat de services professionnels en ingénierie, spécialités structure et génie civil - Reconstruction du stationnement de la Chancelière (OAR2007740) (VQ-42000) - AP2009-582 (CT-2186360)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° adjuge, à « Consortium Teknika HBA/EMS ingénierie », le contrat de services professionnels en vue d'effectuer les études préparatoires, l'élaboration du concept, la préparation des plans et devis définitifs et les services durant la construction, dans le cadre du projet de reconstruction du stationnement de la Chancelière (OAR2007740), pour un montant de 179 301,94 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-42000 et à sa soumission en date du 20 octobre 2009;
- 2° autorise « Consortium Teknika HBA/EMS ingénierie », à effectuer, au nom de la Ville, les démarches nécessaires auprès du « ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs », du « ministère des Transports du Québec », d'« Hydro-Québec » et autres entreprises de télécommunication et d'énergie, dans le but d'obtenir les approbations requises dans le cadre du présent mandat, incluant l'émission d'un avis de conformité avec l'autorisation accordée, et ce, avec le consentement au préalable du Service de la gestion des immeubles.

CE-2009-2241 Adjudication d'un contrat pour les travaux correctifs, phase I, lot 2, aux postes de relèvement et d'interception à la rivière Lorette - Arrondissement des Rivières (VQ-41936) - AP2009-639 (CT-2186194)

Il est résolu que le comité exécutif adjuge, à « Les Excavations Lafontaine inc. », le contrat pour les travaux correctifs, phase 1, lot 2, aux postes de relèvement et d'interception à la rivière Lorette (PSP2008033), Arrondissement des Rivières, pour un montant de 5 586 186,01 \$ incluant les taxes, conformément à la demande de soumissions publiques VQ-41936 et à sa soumission en date du 21 octobre 2009.

CE-2009-2242 Avis de modification numéro 1 relatif au contrat pour la réfection de l'enveloppe de la bibliothèque Les Saules (BAT 2008-364) (VQ-41731) - AP2009-646 (CT-2186158)

Il est résolu que le comité exécutif autorise une dépense supplémentaire de 165 798,97 \$ incluant les taxes, au contrat adjugé à « Experts Constructions MG inc. », en vertu de la résolution CE-2009-1535, en date du 13 juillet 2009, dans le cadre du contrat pour la réfection de l'enveloppe de la bibliothèque Les Saules (BAT 2008-364), conformément à l'avis de modification numéro 1 joint en annexe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2243 Dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser pour les mois de septembre et d'octobre 2009 - AP2009-658

Il est résolu que le comité exécutif prenne acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenser accordées par un titulaire d'une délégation de dépenser, par l'entremise de « demande d'achat » ou « demande de paiement », pour les mois de septembre et d'octobre 2009, conformément à l'article 477.2 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

CE-2009-2244 Subvention à « Services spécialisés aux commerçants détaillants » pour la réalisation du projet Saint-Roch mobile - DE2009-135 (CT-DE2009-135)

Il est résolu que le comité exécutif verse une subvention de 10 000 \$ à « Services spécialisés aux commerçants détaillants », dans le cadre du projet Saint-Roch mobile, conditionnellement au respect des engagements et obligations mentionnés à l'annexe 2 jointe au sommaire décisionnel.

CE-2009-2245 Subventions dans le cadre des activités de Noël pour la saison 2009 - DT2009-108 (CT-DT2009-108)

Il est résolu que le comité exécutif verse des subventions totalisant 25 000 \$, aux organismes suivants :

- « Association des gens d'affaires Place-Royale/Vieux-Port », pour la réalisation de l'événement « Solstice d'hiver », les 5, 6, 17, 18 et 19 décembre 2009, ainsi qu'entre le 24 décembre 2009 et le 3 janvier 2010, pour un montant de 20 000 \$;
 - « Coopérative de la solidarité du quartier Petit-Champlain », afin de soutenir les ajouts à leur programmation, pour un montant de 5 000 \$.
-

CE-2009-2246 Autorisation du paiement d'honoraires professionnels, dans le cadre du projet de réfection de l'enveloppe de la façade principale de la bibliothèque Les Saules (BAT 2008-364) - GI2009-162 (CT-2186390)

Il est résolu que le comité exécutif autorise l'augmentation des honoraires professionnels, à « Régis Côté et associés, architectes », et le paiement total des honoraires au montant de 35 984,56 \$ incluant les taxes, dans le cadre du projet de réfection de l'enveloppe de la façade de la bibliothèque Les Saules.

CE-2009-2247 Demande de l'organisme « Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge » pour modifier l'affectation d'une subvention accordée dans le cadre du Programme de soutien à l'amélioration des propriétés des organismes reconnus - LS2009-051

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° autorise « Mouvement d'animation artistique de Cap-Rouge », à modifier le projet de rénovation soumis dans le cadre du Programme de soutien à l'amélioration des propriétés des organismes reconnus - opération 2008;
 - 2° maintienne le montant de la subvention à 19 894 \$.
-

CE-2009-2248 Approbation du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 4 novembre 2009

Il est résolu que le comité exécutif approuve le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 4 novembre 2009, tel qu'il a été rédigé.

CE-2009-2249 Autorisation du paiement d'honoraires professionnels pour l'analyse des dossiers de partage d'imputation des coûts CSST pour les années 2000 à 2003 - RH2009-1139 (CT-RH2009-1139)

Il est résolu que le comité exécutif autorise le paiement d'honoraires professionnels de 58 482,44 \$, à « Medial Conseil Santé Sécurité inc. », dans le cadre de l'analyse des dossiers de partage d'imputation des coûts CSST pour les années 2000 à 2003.

CE-2009-2250 Nomination de monsieur Denis Robillard (ID. 012811) à l'emploi de directeur de la Division de la qualité du milieu du Service de l'environnement - RH2009-1156 (CT-RH2009-1156)

Il est résolu que le comité exécutif nomme monsieur Denis Robillard (ID. 012811), employé permanent, à l'emploi de directeur (poste no 17485), de la Division de la qualité du milieu du Service de l'environnement, conformément aux conditions mentionnées au sommaire décisionnel.

CE-2009-2251 Engagement de madame Joanie Aubé (ID. 043371), agente de secrétariat auprès des conseillères et conseillers membres du comité exécutif - RH2009-1194 (Abroge CE-2009-2154) (CT-RH2009-1194)

Il est résolu que le comité exécutif :

- 1° abroge la résolution CE-2009-2154 adoptée le 4 novembre 2009;
- 2° verse à madame Joanie Aubé (ID. 043371), une rémunération équivalente à dix (10) jours ouvrables pour le travail effectué durant la période du 2 au 13 novembre 2009;
- 3° engage madame Joanie Aubé (ID. 043371), agente de secrétariat auprès des conseillères et conseillers membres du comité exécutif (poste no 26428), pour la période du 16 novembre 2009 au 31 décembre 2010, selon les conditions substantiellement conformes à celles mentionnées au sommaire décisionnel.

La séance est levée à 16h35

Régis Labeaume
Président

Sylvain Ouellet
Greffier

SO/hmd/lh/mc